

Le 3 juillet 2026



A l'attention des membres du Conseil
Municipal

33 390 BERSON

Objet : Convocation du Conseil Municipal.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Le jeudi 9 juillet
A 19h00
Salle du Conseil Municipal**

Ordre du jour :

Affaires générales :

- Désignation des délégués (1 titulaire et 1 suppléant) à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de communes de Blaye (CCB)
- Désignation d'un délégué au sein de la Commission intercommunale d'Accessibilité de la CCB
- Droit à la formation des élus

Finances :

- Adhésion à la charte partenariale pour la définition d'une politique de recouvrement du Service de Gestion Comptable de Saint-André-de-Cubzac-Saint-Savin
- Acquisition d'un terrain détaché de la parcelle AB 443
- Avenant au Marché du restaurant scolaire concernant les pénalités de retard négociées avec l'entreprise attributaire du lot n°7

Voirie :

- Convention de travaux avec le Département de la Gironde concernant les aménagements de sécurité devant l'entrée de l'école

Décision du maire n°3-2026

Informations et questions diverses

Cette séance sera accessible au public

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jacques DAVOUST

